

Éditorial

par Diane Polnicky

Une collaboration plus étroite



Diane Polnicky, présidente

En mai dernier, au congrès annuel de la CBPQ, la présidente de l'ASTED, madame Carole Urbain, répondait positivement à une invitation que madame Josée Saint-Marseille avait acheminée à l'ASTED au sujet d'une éventuelle collaboration entre les deux organismes.

En décembre dernier, des représentants de l'exécutif des deux organismes se rencontraient pour explorer davantage l'idée d'une collaboration plus étroite. Il a été convenu, lors de cette rencontre, d'aller de l'avant dans ce dossier.

Trois points ont été retenus :

1. Former un comité qui définira de façon fine les dossiers sur lesquels les deux organismes auraient intérêt à unir leurs ressources, dans le respect des mandats des deux organismes. Jean Plante, Josée Saint-Marseille et moi-

même représenteront la CBPQ à ce comité qui devrait tenir sa première réunion sous peu.

2. Confier aux directeurs généraux des deux organismes un mandat pour étudier l'intérêt et la faisabilité d'un partage des infrastructures matérielles.

3. Étudier, avec l'aide d'un étudiant de l'ENAP, la place des organismes professionnels en bibliothéconomie et sciences de l'information au Québec afin de préciser les intérêts d'une plus grande collaboration entre les organismes du milieu. Cependant, avant de confier un mandat d'étude sur ce dernier point à un étudiant de l'ENAP, Claude Bonnelly, président actuel de l'ASTED, et moi-même souhaitons rencontrer les divers organismes du milieu afin de les sensibiliser à la démarche proposée dans le but d'obtenir leur appui et leur point de vue car nous souhaitons qu'une éventuelle étude sur ce sujet soit crédible, bien ciblée et utile à tous.

Par ailleurs, Régine Horinstein et moi-même avons eu l'occasion de rencontrer le 7 février dernier monsieur Roch Carrier, Administrateur général de la BNC, et de discuter avec lui des enjeux d'intérêt pour la Bibliothèque nationale du Canada. Nous avons pu ainsi échanger, de façon tout à fait informelle, sur la problématique de la relève dans nos institutions (il y aura d'ailleurs un atelier sur ce sujet au prochain congrès), sur le partage des ressources et le rôle de la Bibliothèque nationale à ce chapitre, au-delà d'un service de catalogue collectif et de prêt-entre-bibliothèques

traditionnel, de services que la Bibliothèque nationale pourrait offrir aux autres bibliothèques du pays, tels que numérisation du patrimoine canadien, livraison électronique de documents à partir de ses collections, statistiques comparatives, normes de qualité de services de bibliothèque, service de catalogage dérivé par voie électronique, ... Monsieur Carrier donnera une conférence au prochain congrès de la CBPQ en mai prochain qui portera sur sa vision de la Bibliothèque nationale du Canada. La Bibliothèque nationale sera également l'hôte d'un cocktail offert à l'intention des participants au congrès de mai prochain à Hull.

Qu'il me soit permis en terminant d'attirer votre attention sur le programme préliminaire du prochain congrès qui cible le client comme centre d'intérêt. Nous vous invitons à y participer en grand nombre, dans la belle région de l'Outaouais.

Diane Polnicky, bibl. prof.
Présidente

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	5
À l'agenda	12

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X



Le Conseil d'administration 1999-2000

Le Conseil d'administration a tenu une réunion en septembre 1999 alors que le Comité exécutif s'est réuni quatre fois, soit en septembre, novembre, décembre et janvier 2000. Voici en résumé les grandes lignes des sujets traités ainsi que les activités de représentation de la CBPQ.

Problématique de la relève professionnelle

Suite à un phénomène qui va en s'amplifiant, le Comité exécutif s'est penché sur le problème des départs massifs à la retraite et son incidence sur le marché du travail. On constate d'une part qu'un nombre grandissant de postes de responsabilité seront à combler dans les prochaines années et d'autre part le manque de relève assuré pour ce type d'emploi - plusieurs facteurs rentrent en ligne de compte. Le Comité considère ce dossier prioritaire et va constituer un comité chargé d'identifier les différents aspects du problème et les moyens à prendre pour y remédier. Ce sujet fera l'objet d'une table ronde au prochain congrès annuel en mai prochain.

Sondage sur les propositions d'ajout de noms à la CBPQ

Sondage sur le changement de nom de la CBPQ

Résultats - janvier 2000

- Option A : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et des spécialistes de l'information
- Option B : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et des professionnels de l'information
- Option C : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et des professionnels de l'information et de la documentation
- Option D : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et des gestionnaires de l'information

Autres

- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et des spécialistes de l'information documentaire (2)
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et les spécialistes de l'information
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et des gestionnaires de l'information et de la documentation
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et professionnels de l'information documentaire
- Corporation des bibliothécaires et des spécialistes en sciences de l'information du Québec (2)
- Informatiste
- Corporation des professionnels de l'information
- Corporation des bibliothécaires professionnels et des communicateurs du Québec
- Corporation des spécialistes de l'information du Québec
- Corporation des bibliothécaires et des spécialistes de l'information du Québec
- Corporation des bibliothécaires et des professionnels de l'information et de la documentation au Québec
- Corporation des professionnels bibliothécaires et gestionnaires de l'information du Québec
- Statu Quo (2)

Tableau des options des appellations

OPTION	RÉSULTAT POSTAL	LISTE DE DISCUSSION DE LA CBPQ	LISTE DE DISCUSSION DE L'EBSI	NOMBRE DE RÉPONDANTS
A	38	2	5	45
B	26	7	7	40
C	19	7	6	32
D	13	4	2	19
Autres	13	3	0	16
Total du nombre de répondants :				152

Tableau des milieux

OPTION & PROVENANCE	BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE	SPÉCIALISÉ	ENTREPRISE PRIVÉE	UNIVERSITAIRE	COLLÉGIAL	PRIMAIRE / SECONDAIRE	GOUVERNE-MENTAL	ÉTUDIANT	AUTRE	MILIEU TOTAL/OPTION
A	11	4	5	2	5	2	3	7	4	43
B	8	1	2	4	2	1	2	7	6	33
C	3	1	3	3	1	3	4	6	1	25
D	5	4	3	0	1	0	1	3	3	20
Milieu non précisé										31
Total des Répondants / Milieu	27	10	13	9	9	6	10	23	13	152

Dans le dossier des orientations sous la supervision de Josée Saint-Marseille, les résultats du sondage seront joints à un rapport qui sera présenté en mars prochain au Conseil et qui comprendra aussi les résultats des diverses consultations de groupe effectuées en 1999 et 2000.

Rencontre Asted-CBPQ

Les présidents et vice-présidents des deux associations se sont rencontrés fin 1999 pour déterminer les moyens à mettre en place pour travailler en plus étroite collaboration.

- Il a été convenu qu'un comité conjoint formé de deux membres du Conseil des deux organismes sera formé. Ce comité aura pour mandat d'étudier les avenues de collaboration possibles.

- Un autre mandat sera d'évaluer le partage de locaux et équipements entre les deux associations.

- Confier une étude sur l'avenir des diverses associations du milieu documentaire québécois à un étudiant finissant de l'ENAP.

Candidatures au prochain Conseil

Le comité s'est penché sur le nombre de postes à combler pour le prochain mandat. Plusieurs membres ont mentionné leur intérêt de se représenter pour un 2^e mandat. Sylvie Dion s'est jointe l'automne dernier au Conseil en remplacement de mandat de Claire Dionne, qui a donné sa démission pour cause de surcharge de dossiers.

Formation

Le programme dans sa portion 1999 a connu un franc succès et il semble se dégager la même tendance pour la partie hiver 2000 illustrée par des activités supplémentaires fournies suite à une forte demande. On constate aussi une plus grande participation en régions soit à Québec et dans l'Outaouais où certaines thématiques sont reprises. Marcel Ouellet et Caroline Lessard, tous deux membres du Conseil, sont les représentants bien actifs pour la formation dans la région de Québec.

Programme de formation inter-associative

Depuis son lancement en septembre, le programme issu d'une participation des principales associations du milieu documentaire, a enregistré plus de 1 100 inscriptions. Rappelons qu'il s'agit d'un programme développé dans le cadre de la Politique de la lecture et qui s'adresse au personnel des bibliothèques publiques et scolaires et dont les activités sont gratuites. La CBPQ assume la gestion des inscriptions aux activités.

Activités de représentation des membres du Conseil

La présidente Diane Polnicky et le vice-président Denis Boyer ont assisté à la cérémonie offerte en septembre dernier lors du départ à la retraite de Marianne Scott, directrice de la Bibliothèque nationale du Canada.

En octobre, Jean Plante et Régine Horinstein ont pris part au lancement de Biblioref international au Consulat de France. Cet organisme a pour mandat de distribuer des livres neufs aux jeunes des pays en voie de développement. Le siège social sera installé à Montréal.

Janvier 2000 - Marcel Ouellet, membre du Conseil et conseiller au Comité exécutif a représenté la CBPQ aux funérailles de notre collègue Réal Messier (voir chronique dans dossiers et nouvelles).

Comité des relations publiques

Le comité, sous la présidence de Stéphanie Grenier, s'est attelé à la tâche de produire une pochette d'information destinée au grand public ayant pour but de donner les informations pertinentes sur la profession de bibliothécaire en l'an 2000 avec autant de données statistiques que de profils de carrière de professionnels. Cet outil servira à promouvoir la profession et à mieux la faire connaître.

Viviane Angers, Isabelle Bourgey et Christine Dufour travaillent sur ce dossier avec Stéphanie Grenier. Un guide des médias, sous la direction de Diane Sauvé, est aussi en cours de réalisation. Il a pour but de mettre à la disposition des médias et de la CBPQ un outil qui identifie les experts soit des praticiens chevronnés, soit des érudits, dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. Ces deux outils visent à assurer une meilleure visibilité aux professionnels.

Par ailleurs le comité a placé une annonce publicitaire sur le rôle du bibliothécaire dans le cahier des professions du *Le Devoir* d'octobre. Un article sous le titre « Bibliothécaires: une expertise sous-utilisée » a aussi permis de situer notre profession dans le contexte des nouvelles technologies grâce aux témoignages d'un directeur de centre de documentation et de celui de Régine Horinstein.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Président(e), poste vacant

Daniel Boivin
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Julie Filion
Bernard Lemieux

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Suite 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Courriel: info@cbpq.qc.ca
Site Internet: www.cbpq.qc.ca

Mise en page: Linda Bernier (C.B.P.Q.)



Décès

Nos condoléances aux familles et amis de nos collègues qui nous ont quitté récemment.

L'année 2000 a commencé sous le signe du deuil avec le départ surprise de notre collègue **Réal Messier**. Réal Messier était directeur du CRSBP de Québec et Chaudières-Appalaches. Connu et aimé de tous pour sa générosité et sa gentillesse, il a été très actif dans la promotion des bibliothèques publiques au Québec ainsi que dans les dossiers de la culture. Il nous a quitté à l'âge de 54 ans.

Anne Galler, membre fondatrice de la CBPQ et présidente du comité du mérite annuel, est décédée le 26 novembre dernier à l'âge de 69 ans. Mme Galler a travaillé 25 ans à l'Université Concordia et a consacré une grande partie de son travail à la cause des bibliothèques scolaires.

Klara Szpakowska, professeur à l'EBSI et membre active à la CBPQ est décédée le 20 janvier 2000. Elle a doté la CBPQ de son premier code de déontologie en 1978.

Départs à la retraite

Nos meilleurs voeux à nos collègues qui ont pris une retraite bien méritée

Elaine Wait, bibliothécaire au ministère des Relations avec les Citoyens & et de l'Immigration, membre fondatrice de la CBPQ, et **Monique Dupuis** du même ministère, ont pris leur retraite en l'an 2000. Toutes deux très actives à la CBPQ dans différents comités ou à l'exécutif vont rejoindre les rangs des collègues membres honoraires.

France Latreille-Huvelin, a elle aussi rejoint l'équipe des jeunes retraités et ce après 35 ans de vie professionnelle dans les bibliothèques publiques de l'île de Montréal. Elle a œuvré notamment à la bibliothèque de la Ville de Montréal pour ensuite cheminé comme chef de division de la bibliothèque à Saint-Léonard. Elle est membre fondatrice de la CBPQ.

Après 43 ans de service en bibliothèque, **Léonard Nadeau** a pris sa retraite. Il a passé les 24 dernières années à la tête de la bibliothèque de Sainte-Thérèse. M. Nadeau est un membre fondateur de la CBPQ.

Nominations 1999-2000

Félicitations à tous nos collègues

Céline Amnotte, anciennement directrice de la bibliothèque du Barreau de Montréal, est dorénavant directrice de la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal.

Isabelle Pilon succède à Céline Amnotte à la bibliothèque du Barreau.

Jean-François Barbe, qui travaillait pour CEDROM-SNi, a été nommé directeur de la bibliothèque du Collège LaSalle.

Alain Boucher, qui occupait le poste de directeur du développement chez SDM inc, a été nommé au poste de directeur des technologies de l'information à la Grande bibliothèque de Québec.

Sylvain Champagne occupe maintenant le poste de coordonnateur du centre d'information corporatif chez Imperial Tobacco Limitée.

Nathalie Debrouwer travaille comme bibliothécaire auxiliaire à la bibliothèque de Brossard.

Jean-Marc Edwards, qui occupait le poste de bibliothécaire de systèmes à l'Université d'Ottawa, a été nommé en décembre 1999 directeur adjoint - systèmes à l'Université Concordia.

Julie Filion est bibliothécaire au service à la clientèle chez Best-Seller.

Hélène Larouche a été nommée coordonnatrice de la veille d'information au Ministère des Transports, service de l'innovation et de la documentation.

Philippe Lavigueur, qui était responsable du service à la clientèle à la bibliothèque de Blainville, est maintenant SMTE au collège Montmorency.

Joanne Leduc occupe depuis août dernier le poste de bibliothécaire, administrateur des systèmes à la Ville de Laval.

Denis Levasseur s'est joint à l'équipe de la bibliothèque de l'École de technologie supérieure le 7 février 2000. Il travaillait auparavant au Laboratoire grande puissance de l'IREQ à Varennes.

Isabelle-Annie Lévesque est analyste en information au sein de la division des affaires corporatives d'Imperial Tobacco Limitée.

Hélène Roussel, qui était Chef de la Division du développement des ressources et des services à la bibliothèque de Montréal, a été nommée au poste de directrice des acquisitions et du traitement documentaire à la Grande bibliothèque de Québec.

Nathalie Saint-Jacques est à la fois l'heureuse maman d'une petite Julie, mais est aussi bibliothécaire-documentaliste au bureau d'avocats Martineau Walker.

La Grande bibliothèque du Québec

Le Conseil d'administration de la GBQ a accueilli de nouveaux membres dont : **Marc Boutet**, co-président-directeur général de De Marque inc. aussi président du conseil d'administration de l'Association des producteurs en multimédia du Québec;

Denis Regnaud, président, secteur musique du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Ces deux nominations ont été faites par le Gouvernement du Québec. On retrouve aussi dans le conseil actuel : **Carmen Catelli**, ex-bibliothécaire à la Bibliothèque centrale de Montréal, aujourd'hui retraitée ainsi que **Denise Larouche**, Conseillère municipale, responsable de la culture au Comité

exécutif de la Ville de Montréal et présidente de l'Association sur l'accès et la protection de l'information.

Construction

Le Gouvernement du Québec a annoncé le 21 janvier dernier le lancement du projet de construction de la GBQ. Le budget à cet effet est de 90,6 millions qui comprend en sus des coûts de construction, les coûts d'acquisition du terrain, le concours international d'architecture ainsi que le mobilier et les équipements spécialisés. Les travaux de construction s'échelonnent de janvier 2001 à juin 2003. Après une période de rodage de trois mois la GBQ devrait ouvrir ses portes en octobre 2003. Phyllis Lambert, directeur fondateur du Centre canadien d'architecture, a accepté de présider le jury du concours international d'architecture.

Embauche

Après les nominations de Denis Boucher et Hélène Roussel (voir nominations), la GBQ continue sur sa trajectoire d'embauche et a affiché les postes de coordonnateur des acquisitions et du développement des ressources documentaires et informationnelles ainsi que celui de coordonnateur du traitement documentaire. Une stagiaire de l'EBSI, Isabelle Archambault a aussi été retenue.

Légion d'honneur

Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la GBQ a reçu, à Paris, le 8 février, la Légion d'honneur du Gouvernement français.

Bibliothécaire - une galaxie de réseaux

Dans un court article paru en mars 1999 dans Livre d'ici, Yvon-André Lacroix, directeur de la bibliothéconomie à la GBQ présente sa vision de l'avenir des bibliothèques et le rôle des bibliothécaires. Selon lui «les bibliothèques de l'an 2020 constitueront une véritable galaxie» toutefois «du fait

de la dématérialisation de savoir électronique, les bibliothèques seront probablement encore plus fréquentées. Un besoin urgent d'être en contact avec des personnes ressources, des experts et gestionnaires : les bibliothécaires» (se fera de plus en plus ressentir)... «On viendra à eux pour leur érudition, leur expertise... ils veilleront à appliquer une réelle écologie de la mémoire en discernant le durable de l'éphémère». Voici des propos qui devraient réjouir les bibliothécaires et confondre les alarmistes qui considèrent cette profession en voie de disparition.

Gallica 2000

Le serveur Gallica 2000 présenté officiellement le 24 janvier 2000 par la Bibliothèque nationale de France est une bibliothèque virtuelle multimédia généraliste unique au monde qui propose 35 000 ouvrages en accès gratuit sur Internet. Lancé en 1997 le projet Gallica a passé par différentes étapes suivies de la création de Gallica classique et d'un serveur consacré à Marcel Proust pour arriver au projet 2000. On recensait jusqu'à récemment une fréquentation de 25 % des États-Unis et du Canada qui devrait augmenter suite au nouveau serveur. Aux 35 000 ouvrages numérisés provenant à 45 % du 19^e siècle et à environ 30 % du 17^e et 18^e siècle s'ajoutent 45 000 images fixes. En cours d'année le fonds comprendra 15 000 nouveaux titres. Adresse: <http://gallica.bnf.fr/>

Politique de la lecture - suite

Quatre ministères se sont joints à une campagne visant à éveiller les tout-petits à la lecture. Une dizaine de projets destinés aux moins de cinq ans bénéficiera de 500 000 \$. Les ministères de l'Éducation, de la Culture, de la Famille et l'Enfance et de la Santé se sont unis dans cette campagne de promotion qui mettra en scène des éducateurs, des bibliothécaires et des parents. Parmi les projets : la mise sur pied d'une

bibliothèque mobile en Estrie, la conception d'une trousse ludique destinée à contrer l'analphabétisme.

Les nouvelles technologies et le Gouvernement du Québec

Selon une déclaration du ministre québécois délégué à l'Autoroute de l'information, David Cliche (Le Devoir 17 janvier 2000) le gouvernement devra être un modèle de vertu dans le secteur des nouvelles technologies. Ainsi d'ici 2001, l'objectif est de mettre toute l'administration publique interne sur support électronique se qui impliquera 7 000 fonctionnaires appelés à modifier leurs façons de travailler. Il s'est par ailleurs félicité que 100 % (!!!!) des écoles et des bibliothèques étaient maintenant branchées et que le Québec avait rattrapé son retard. Des propos qui ne semblent pas concorder avec une lecture bien différente faite par Michel Cartier, professeur en communication à l'UQAM et «apôtre» de la veille technologique. Selon celui-ci, le Québec serait au contraire en train de manquer le coche en raison de la vision désuète des gouvernements, l'attentisme et le non-partage des connaissances. Le gouvernement et les industries locales doivent travailler ensemble. La génération « Y » (actuellement les 9-20 ans et consommateurs de demain) sera tournée vers l'interactivité, le 3D, les environnements intelligents et les loisirs autant d'aspects à considérer pour se préparer à 2005.

Le Québec société distincte sur Internet

Selon une étude menée par Pricewaterhouse Coopers, les Québécois auraient une utilisation différente de leurs voisins américains ou canadiens, d'Internet. 29 % des ménages sont branchés au Québec : 44 % se servent d'Internet pour les services bancaires,

42% pour obtenir de l'information ou 37% pour télécharger des pièces musicales ou vidéo, seulement 24 % utilisent le courrier électronique. Parmi les 800 canadiens interrogés dans le sondage, ce sont les plus jeunes qui affichent le plus haut taux de branchement (60 %) ainsi que les familles les plus riches. Le sondage a été effectué entre les 26 juillet et 16 août 1999.

3^e Rapport statistique du Programme national de statistiques de base des bibliothèques

La Bibliothèque nationale du Canada vient de publier le troisième rapport qui couvre l'année 1996. Le rapport est fondé sur les résultats obtenus au cours du sondage effectué auprès des bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées. 1 643 bibliothèques ont participé à ce sondage et ont indiqué que plus de 276 millions de publications imprimés, électroniques et autres médias ont été empruntés. Les statistiques liées aux bibliothèques révèlent que les modèles d'utilisation de services des bibliothèques et des ressources n'ont pas beaucoup changé depuis 1994. Choses qui devraient toutefois changer dans les prochaines données avec l'utilisation grandissante d'Internet. Le rapport est disponible en français à l'adresse suivante: <http://www.nlc-bnc./coopprog/96nclsp/fncslsp.pdf>

Format MARC 21 pour les données bibliographiques

Ce format est la norme pour représenter et échanger des données bibliographiques sur forme lisible par machine. Cette édition remplace celle de 1994. En 1997 la Bibliothèque nationale du Canada et la Library of Congress ont harmonisé les formats CAN/MARC et US/MARC. L'ouvrage est disponible aux Éditions du Gouvernement du Canada. Le prochain

ouvrage dans cette série MARC21 soit celui pour les vedettes d'autorité sera publié au printemps 2000.

Une invitation de OCLC

OCLC invite les bibliothèques à participer et à contribuer à l'élaboration du catalogue collectif de ressources en ligne (CORC pour Cooperative Online Resource catalog), un projet international qui vise à structurer et à faciliter l'accès aux ressources électroniques d'information disponibles dans le Web. Le projet a été lancé en janvier 1999 avec 50 bibliothèques du monde entier. Dans le plan de développement en cours plus de 170 bibliothèques collaborent au projet. Les bibliothèques intéressées à participer peuvent obtenir un formulaire de demande d'adhésion ou obtenir plus d'information à l'adresse :

[CORC/index.htm](http://purl.oclc.org/CORC)"<http://purl.oclc.org/CORC>

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

La journée aura lieu le 20 avril et le porte-parole pour cette année est Dany Laferrière. C'est Jeanne-Mance Dubé (Association nationale des éditeurs) qui coordonnera l'organisation des animations dans les librairies et les bibliothèques du Québec.

Répertoire ISBN des éditeurs canadiens disponible

La Bibliothèque nationale du Canada a lancé en octobre dernier un nouveau service sur Internet afin de faciliter l'accès à plus de 20 000 éditeurs canadiens. Le *Répertoire ISBN des éditeurs canadiens* contient le fichier complet de tous les éditeurs inscrits à l'Agence canadienne de l'ISBN. Le répertoire offre une recherche par mot-clé éditeur, nom d'éditeur et numéro ISBN. La fiche

contient les coordonnées de l'éditeur et parfois l'adresse de courrier électronique et le site Web. Disponible à l'adresse <<http://www.nlc-bnc.ca/isbndir/index.htm>>.

Communiqué, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa, le 19 octobre 1999.

Le M.B.A. de Mastech reporté

La société Mastech Canada reporte à septembre 2000 le M.B.A. en technologie de l'information qu'elle devait lancer en janvier avec l'École des hautes études commerciales. Une trentaine d'étudiants devaient être payés par Mastech pour entreprendre ce M.B.A. à temps partiel. En contrepartie d'un salaire annuel de 20 000 \$ pendant les trois années d'études, le participant s'engageait à demeurer à l'emploi de Mastech pendant deux ans après son M.B.A. avec une rémunération annuelle de 50 000 \$. La compagnie explique sa décision par le ralentissement dans l'industrie des technologies de l'information. Mastech Canada, une filiale de l'américaine Mastech Quantum, offre le même type de M.B.A. avec l'université MacMaster de Hamilton. Normand, François, « Le M.B.A. de Mastech est reporté à septembre 2000 », *Le Devoir*, 31 octobre 1999, p. C6.

Norme générale de classification

Les bibliothèques du gouvernement fédéral ont participé à la mise en oeuvre de la Norme générale de classification (NGC). La NGC est le nouveau système d'évaluation des tâches dans la fonction publique fédérale. La NGC est fondée sur le principe que les normes doivent être simples, universelles et également applicables aux hommes et aux femmes. Le système comprend également une méthode de description des aspects du travail. Responsabilité, Habileté, Effort et Conditions de travail sont les facteurs clé de la norme.

Par l'entremise des nouvelles technologies de communication (liste de diffusion, site Web, courrier électronique) et du simple téléphone, les représentants des bibliothèques ont travaillé de concert afin de s'assurer de la description appropriée des postes au sein des bibliothèques fédérales. La NGC remplacera le système d'évaluation du travail en place depuis 30 ans. On peut consulter la *Norme générale de classification* à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ucs-ngc/>. Miller-Gatenby, Katherine, « La Norme générale de classification : un autre exemple de la collaboration entre les bibliothèques », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, novembre 1999, v. 31, no 11, pp. 7-9.

Un répertoire pour la formation à distance

L'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Bordeaux, France), les Services documentaires multimédia (Montréal, Canada) et l'Observatoire des ressources pour la formation (Paris, France) ont collaboré à la création de l'Observatoire des ressources francophones pour la formation à distance (ORFFAD). ORFFAD est une base de données bibliographiques sur les ressources francophones de formation à distance au Québec et ailleurs en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Afrique. Les ressources sont de quatre types : organismes (1723), produits (5388), cours (951) et personnes-ressources (2545). Pour faire une recherche ou en savoir davantage sur la politique de sélection des ressources : <http://orffad.sdm.qc.ca>. « ORFFAD voit le jour sur Internet », *Actualités SDM*, Automne 1999, no 37, p. 3.

L'enjeu documentaire de la recherche d'information

Le développement d'Internet remet d'actualité la manière dont l'utilisateur final peut trouver par lui-même avec pertinence ce qu'il recherche parmi les millions de documents en langage naturel stockés dans les mémoires électroniques. Une analyse comparative des années 1957-1970 et 1994-1998 permet de tirer le même constat : le volume d'objets informationnels à traiter continue d'augmenter, le repérage bibliographique devient de plus en plus lourd, et les documents sous forme papier sont remplacés par une mémoire documentaire électronique dont l'organisation est la préoccupation des informaticiens. On peut même constater un recul sur le plan des techniques d'indexation et des outils logiciels. La technique d'indexation automatique des documents électroniques des moteurs de recherche sur la toile est pratiquement la même que celle proposée en 1957 par Hans P. Luhn : statistique brute d'occurrences de chaînes de caractères et pondération relative en fonction du mot dans la structure de l'objet. La recherche est ainsi simple et rapide sur le plan technique, mais sur le plan de l'efficacité toute la difficulté est déplacée vers le chercheur. Les désillusions sont nombreuses, car le bruit couvre tout et le silence est insondable. L'enjeu fondamental est celui de la fonction, celui du rôle, celui de la place de l'informaticien. L'enjeu documentaire aujourd'hui est de travailler au façonnage, préalable des objets informationnels dans les mémoires électroniques. Le spécialiste du traitement informationnel se retrouverait ainsi dans tous les organismes producteurs d'information, afin de créer les conditions optimales pour la récupération par l'utilisateur final. Fondin, Hubert. « La recherche d'information dans les mémoires électroniques : L'enjeu documentaire », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1999, vol. 36, no 4-5.

Résultats de l'enquête ADBS 1999

L'ADBS entreprend périodiquement depuis 1964 des enquêtes destinées à mieux connaître les professionnels de l'Information-Documentation en France. Principales constatations de l'enquête 1999 : La surreprésentation des femmes (90 %) dans la profession demeure stable; la profession reste jeune (46 % des documentalistes ont moins de 35 ans); le secteur privé a dépassé l'administration comme premier employeur de documentalistes (31 %); le salaire net annuel moyen est d'environ 145 000 francs (31 450 CA \$); 76 % des documentalistes déclarent travailler à temps plein; la mobilité professionnelle augmente; les professionnels de l'Information-Documentation sont de plus en plus diplômés dans leur spécialité; la formation initiale reste très marquée par une dominante d'études générales littéraires (50 %), les sciences exactes (17 %), les langues (13 %) et l'ensemble droit-économie-gestion-finances (12 %); la formation continue est de mise dans la profession; l'informatique domine les outils de travail (98 % des unités documentaires sont informatisées); les professionnels de l'ID utilisent Internet à 84 %; enfin, ils sont plus satisfaits de leur travail que la moyenne des salariés (79 % des professionnels de l'ID se disent satisfaits).

Roederer, Benoit. « L'évolution de la fonction Information-Documentation: Principaux résultats de l'enquête ADBS 1999 », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1999, vol. 36, no 4-5.

Des chiffres, encore des chiffres

- Photocopieurs : 1717 photocopieurs dans 1487 bibliothèques au Canada;
- Photocopies : 66 641 060 annuellement, une moyenne de 37 418 par bibliothèque et 2,4 photocopies par habitant;
- Sources : 23,2 % des photocopies sont tirées d'œuvres publiées;

- Quoi? : des oeuvres publiées, 51 % des photocopies sont tirées de livres de non-fiction, 17,8 % de périodiques, 7,2 % de journaux et 7,9 % de publications gouvernementales. 46 % des photocopies sont tirées d'oeuvres publiées au Canada alors que 45,3 % sont tirées d'oeuvres publiées aux États-Unis.

« Résultats du sondage sur la photocopie dans les bibliothèques publiques au Canada (excluant le Québec) », 1996, Françoise Hébert pour CANCOPY.

Nouvelle politique d'accès aux bibliothèques de l'Université de Montréal pour les diplômés

Depuis septembre dernier, les diplômés de l'Université de Montréal doivent posséder une carte pour avoir accès aux services offerts par les bibliothèques du campus, en particulier le prêt de documents. Le prix annuel de la carte est fixé à 90 \$. Toutefois, l'accès aux lieux de même que la consultation sur place sont toujours possible sans autre formalité. C'est à regret que des motifs budgétaires ont contraint l'Université à introduire cette pratique. Plus de renseignements sont disponibles sur le site web de l'Université de Montréal : www.umontreal.ca

Source : *Les diplômés*, Automne 1999

Définir nos compétences pour accéder à de nouvelles carrières

Nous savons tous que malgré les transformations majeures vécues par la profession de bibliothécaire ces dernières années, les vieux stéréotypes ne veulent pas mourir... Une partie du problème vient du fait que notre identité professionnelle, contrairement à celles des autres professions, est liée à des bâtiments ou des espaces physiques (i.e. les bibliothèques), plutôt qu'à un vaste ensemble de compétences reconnues.

Très peu de gens en dehors de la profession comprennent et apprécient l'expertise des bibliothécaires. Pour remédier à la situation, il faut d'abord définir nos compétences professionnelles car celles-ci se trouvent au cœur de notre identité. Nous devons affirmer clairement ce qui nous distingue des autres professions. Ce travail implique une réappropriation de nos compétences de base, mais aussi la mise en valeur auprès d'employeurs potentiels, d'organismes de financement ou de nos clients, de ce que nous avons appris en dehors des bibliothèques. Il s'agit en fait de se doter d'un plan de communication marketing dans un langage accessible à tous. Si nous exprimons notre identité professionnelle en terme de connaissances plutôt qu'en terme de lieu de travail ou de tâches professionnelles, de nouvelles carrières prometteuses s'ouvriront dans des secteurs ayant besoin de l'expertise des bibliothécaires.

Source : *Feliciter*, no. 6, 1999

Quelques principes pour bénéficier d'un avantage stratégique

Dans un récent volume intitulé *Competing on the Edge : Strategy as Structured Chaos* (Boston, Harvard Business School Press, 1998), Shona L. Brown et Kathleen M. Eisenhardt affirment que le défi majeur que doivent actuellement relever les gestionnaires de services d'information consiste à gérer le changement. Elles nous livrent quelques principes pour y faire face avec succès.

Postulant que la valeur ajoutée par les bibliothécaires à l'information provient de leur expérience approfondie des diverses sources d'information et des différents formats sur lesquels elle repose, les auteurs insistent sur la capacité des bibliothécaires d'intégrer les anciennes méthodes de gestion de l'information avec les nouvelles. Il est nécessaire de ne pas se limiter à une seule approche, mais de diversifier celles-ci afin de satisfaire tous les types de clients. De même, il ne faut pas avoir peur de prendre le risque

d'introduire une nouvelle technologie, tout en étant prêt à la retirer si les résultats désirés ne sont pas atteints. Brown et Eisenhardt précisent qu'un des secrets de la réussite consiste à demeurer en contact étroit avec nos clients avant-gardistes, ceux qui poussent l'utilisation des nouvelles technologies avec succès. Pour encourager l'innovation et faciliter les changements, il est aussi essentiel de créer un environnement adéquat et de minimiser les structures rigides.

La réingénierie des services d'information signifie également qu'il faut mettre en œuvre de nouveaux moyens afin d'acheminer l'information à nos clients. Nous devons ainsi travailler en étroite collaboration avec les spécialistes des technologies de l'information, afin de comprendre comment utiliser pleinement et développer les nouveaux outils technologiques destinés aux bibliothèques. La collaboration avec des partenaires bien choisis peut nous aider à prendre les décisions difficiles et à découvrir de nouvelles opportunités, afin de demeurer en tête des changements dans le milieu de l'information.

Source : *Feliciter*, no. 6, 1999

Droit d'auteur et nouveaux médias

Le développement de nouveaux médias utilisant du son, de l'animation vidéo, des graphiques, etc. ouvre la porte à de nouvelles catégories de personnes revendiquant une propriété intellectuelle sur les œuvres auxquelles ils ont participé, telles que les producteurs, les développeurs ou les distributeurs. La création, l'utilisation, la gestion et la distribution d'une œuvre sont maintenant régies par le droit d'auteur. Ce n'est pas parce qu'une chose est techniquement possible qu'elle est légale. Malheureusement, trop peu de bibliothécaires possèdent une bonne compréhension des lois encadrant le droit d'auteur et particulièrement du fait que le droit d'auteur canadien diffère significativement de celui des États-Unis.

Au Canada, le concept d'utilisation équitable permet aux individus d'effectuer une seule photocopie à des fins d'utilisation personnelle, de recherche ou d'étude privée, de compte rendu ou de reportage, à condition que la source de l'information soit mentionnée. Ce concept est attaché à l'utilisation de l'imprimé et ne couvre pas les photocopies en plusieurs exemplaires (pour utilisation en classe, par exemple). Par contre, aux États-Unis, la reproduction en multiples exemplaires d'extraits d'ouvrages, à des fins éducatives, est permise à certaines conditions (brièveté, spontanéité, effet cumulatif). Tant ici qu'aux États-Unis, les règles concernant l'utilisation équitable ne s'appliquent pas aux productions éducatives multimédia pouvant faire l'objet d'une diffusion internationale via Internet. Toutefois, les Américains étudient actuellement la possibilité d'étendre le concept d'utilisation équitable à ces ressources. Il faut se rappeler qu'au Canada, aux fins du droit d'auteur, les créateurs ont priorité sur les utilisateurs du domaine éducatif.

Les bibliothécaires, qui peuvent aussi être concepteurs de matériel éducatif, sont appelés à développer des approches collectives afin d'acquérir les droits sur les différentes œuvres qu'ils créent ou qu'ils utilisent. Ils disposent aussi d'une grande variété d'approches afin d'influencer la législation canadienne sur la propriété intellectuelle. On n'a qu'à penser au lobbying, à la négociation collective de licences ou d'ententes ou aux dispositifs d'encodage qui permettent un plus grand respect du droit d'auteur tout en facilitant une utilisation élargie des ressources éducatives.
Source : *Feliciter*, no 5, 1999.

Ville de Brossard

La ville de Brossard aura enfin sa nouvelle bibliothèque au début de l'an 2001. Le projet a été adopté par le conseil municipal le 14 février dernier.

Les bibliothécaires cités en exemple !

Dans un récent article de la revue *Affaires plus*, Diane Gabrielle Tremblay, professeur en économie et en gestion à Télé Université, souligne que les nouvelles technologies de l'information requièrent de nouvelles compétences professionnelles, notamment liées à la gestion des banques de données. À cet effet, elle donne en exemple la profession de bibliothécaire qui est en train de rajeunir pour répondre aux besoins de la gestion stratégique de l'information.
Source : *Affaires plus*, octobre 1999.

GBQ : Pour une bibliothèque enracinée dans son quartier

La Grande bibliothèque du Québec (GBQ) tenait en décembre dernier une série de discussions avec plus d'une soixantaine d'organismes du Quartier-latin et du Centre-Sud de Montréal. Ces rencontres ont permis d'établir que la nouvelle bibliothèque doit devenir le centre identitaire du quartier et un carrefour pour les différentes clientèles qui y transitent, les résidents, dont un nombre croissant sont allophones, et les institutions culturelles du secteur. Pour parvenir, la GBQ devra faire en sorte d'éliminer les barrières culturelles et physiques pour permettre un accès démocratique et sécuritaire à son bâtiment. La présidente et directrice générale de la GBQ, Mme Lise Bissonnette, a tenu à souligner que l'insertion du bâtiment dans le quartier sera un critère d'évaluation de la qualité du projet architectural.

Deux mille milliards de documents sur le Net d'ici l'an 2001

De passage à l'université McGill récemment, le président et chef de la direction de Xerox Corporation, Rick Thoman, a lancé un message sur le partage des connaissances. Selon lui, Internet est en train de provoquer un changement dont on ne voit que les prémices et qui nous mène directement vers l'âge de la connaissance. Il faut cependant apprendre à bien communiquer cette information et il y a du chemin à faire lorsqu'on parle de gestion du savoir puisque :

- 52 % des connaissances sont partagées de personne à personne
- 17 % des connaissances sont partagées au cours d'une formation sur le tas
- 25 % des connaissances sont partagées au cours d'une formation formelle
- et seulement 2 % des connaissances sont acquises selon une base structurée.

En 2001, il y aura sur Internet huit fois plus de documents qu'aujourd'hui alors mieux vaut tenter de donner un sens au chaos.

Source : *Le Devoir*, 14 octobre 1999.

Copibec

L'entente entre le Gouvernement du Canada et Copibec s'est trouvée mise à jour en juillet dernier, alors que les représentants fédéraux ont suggéré de continuer à payer à Copibec une somme globale unique de 1 868 960 équivalente à ce qui est présentement payé pour les deux sous-licences, celle des reproductions et celle des revues de presse.

De plus, Copibec a demandé un vaste sondage en octobre dernier afin de s'informer sur les pratiques de reprographes dans les écoles primaires et secondaires.

Source : *Nouvelles de l'ANEL*, 10 septembre 1999.

Projet en cours dans les bibliothèques de la Ville de Laval

Issu d'un partenariat entre les Bibliothèques de Laval, Développement et Ressources Humaines Canada et Stratégie emploi jeunesse, le projet «*Une jeunesse qui lit, une société qui vit*» cible maintenant les jeunes de 12 à 30 ans.

Les objectifs de ce projet sont le soutien à la recherche d'emploi, l'intégration des jeunes à la communauté, la découverte des ressources dans les bibliothèques et l'éveil de l'intérêt des jeunes à la lecture. Le projet se déroulera d'octobre 1999 à mai 2000 selon trois volets. D'abord, un kiosque multiservices DHRC sera accessible à partir de la bibliothèque Alain Grandbois et des ressources documentaires spécifiques à la recherche d'emploi seront disponibles dans les bibliothèques de Laval. Ensuite, le deuxième volet donnera l'opportunité aux jeunes de créer et de diffuser une page Web. Finalement, des activités seront organisées impliquant les jeunes dans une expérience de groupe faisant appel à la créativité et à la littérature.

Pour plus d'informations, contacter Nicole Tremblay au (450) 978-5848 ou Josette Zreik au (450) 978-3670.

«C'est bien meilleur le matin» souligne la présence d'un bibliothécaire sur le Web

L'Émission du matin «*C'est bien meilleur le matin*» de Radio-Canada a souligné la qualité du service de recherche documentaire DSI publié par Marc Duval, bibliothécaire professionnel, dans le cadre de la chronique Internet avec Mme Lisa Ravary lors du 7 décembre 1999. DSI fait maintenant partie du carnet d'adresse de l'émission au <http://radio-canada.ca/radio/bienmeilleur/archives/991207.html> L'adresse Web du Service de recherche documentaire est : <http://dsi-boucherville.affaires-411.com>

Un livre dès la naissance

Tous les enfants nés dans la région de Québec-Chaudières-Appalaches en 1999 recevront une trousse d'initiation à la lecture contenant des cadeaux dont un livre cartonné. Par ce présent, les parents sont invités à initier leur enfant à la lecture. Cette activité est parrainée par le Regroupement des bibliothèques publiques Québec-Chaudières-Appalaches.

Source : *Le Devoir*, 20 octobre 1999.

Un chevalier électronique de l'alphabétisation

Internet a maintenant envahi les foyers québécois et les enfants et les adolescents sont maintenant une clientèle établie. Afin de les guider sur l'autoroute électronique, Ben Wicks a décidé de produire une série de petits livres destinés à mousser les vertus de la lecture, à valoriser le rôle parental et à donner l'abc du fonctionnement d'Internet et des règles de sécurité à y observer. Son dernier ouvrage s'intitule «*Né pour lire et surfer*».

Le dessinateur a également créé son site Web qui met en pratique ses propres principes. L'enfant peut y explorer différents sujets en compagnie de plusieurs personnages et il peut aussi participer à des échanges virtuels. La version française de ce site devrait être disponible très bientôt.

Source : *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1999.

L'Octo café à LaSalle

La bibliothèque publique de LaSalle s'est dotée récemment d'un café offrant nourriture et boisson chaude afin que les usagers puissent se sustenter sans avoir à quitter les lieux. Ce service est assuré par le Globe-Croqueur, un organisme sans but lucratif de réinsertion à l'emploi situé à LaSalle. Pour l'instant le Globe-Croqueur occupe les locaux gratuitement mais il n'est pas exclu que la bibliothèque leur demande un petit loyer si les profits se mettent de la partie. Les parents

sirotant un café peuvent aussi surveiller à distance leur progéniture grâce à un réseau de télévision en circuit fermé.
Source : *Le Devoir*, 6 octobre 1999.

GIRI 2: Guide des indispensables de la recherche dans Internet a été mis à jour le 12 janvier 2000

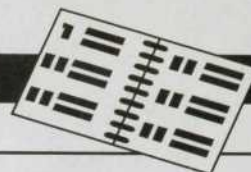
GIRI 2, fruit d'une collaboration entre les bibliothèques de l'université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Laval comporte maintenant 28 filtres à question afin d'aider à la recherche d'information sur Internet. Le dernier ajout est l'encyclopédie "Britannica Online" maintenant disponible sur Internet. Le site officiel de GIRI 2 se trouve à <http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/giri/giri2>. Pour plus d'informations contactez Diane Poirier.

diane.poirier@bibl.ulaval.ca

Les enfants qui fréquentent une garderie ont par la suite de meilleurs résultats scolaires

Notons dans cet article une étude publiée par Statistiques Canada faisant mention que les enfants à qui on a fait la lecture plusieurs fois par jour dans leurs jeunes années ont presque deux fois plus de chances de se trouver parmi les meilleurs élèves de leur classe. La lecture et les activités éducatives développent le cerveau des tout-petits. De plus, les enfants manipulant des livres dès deux ans ont aussi plus de facilité à résoudre des équations mathématiques

Source : *La Presse*, 16 octobre 1999.

**10 mars 2000**

Montréal, Québec
«La programmation d'un site Internet dynamique - niveau avancé»
Rens. : CBPQ
Tél. : (514) 845-3327

17 mars 2000

Québec, Québec
«L'intelligence émotionnelle au travail : Apprendre à gérer avec sa raison... et ses émotions»
Rens. : CBPQ
Tél. : (514) 845-3327

24 mars 2000

Montréal, Québec
«L'analyse stratégique de votre bibliothèque : un outil pour le gestionnaire»
Rens. : CBPQ
Tél. : (514) 845-3327

15-17 mars 2000

Washington, DC
Computers in Libraries '99

20-23 mars 2000

London, UK
Internet Librarian International

27-29 mars 2000

Toronto, Ontario
Information Highways
Rens. : 416-488-7078

28 mars au 1 avril 2000

Charlotte, Caroline du Nord
Public Library Assn. (PLA)
Annual Conference

31 mars 2000

Gatineau, Québec
«L'intelligence émotionnelle au travail : Apprendre à gérer avec sa raison... et ses émotions»
Rens. : CBPQ
Tél. : (514) 845-3327

14 avril 2000

Montréal, Québec
«L'évaluation de la performance des bibliothèques»
Rens. : EBSI /
Lisette Morin-Jozouli
Tél. : (514) 343-7406

5-11 mai 2000

Vancouver, British Columbia
Medical Library Association

11 ou 12 mai 2000

Montréal, Québec
«Les outils de recherche d'Internet : comment s'y retrouver»
Rens. : EBSI /
Lisette Morin-Jozouli
Tél. : (514) 343-7406

16-18 mai 2000

New York, USA
National Online Meeting New York

25-27 mai 2000

Hull, Québec
31^e Congrès annuel de la CBPQ
«Le client : moteur du changement»
Rens. : CBPQ
Tél. : (514) 845-3327

La lecture

Malgré le rayonnement du Salon du Livre, nous nous devons de souligner l'état pitoyable dans lequel se trouvent nos bibliothèques scolaires et municipales. Certains parlent même de honte pour une société riche et moderne comme la nôtre. Les investissements dans la Grande Bibliothèque du Québec ne doivent pas empêcher les efforts consentis à équiper nos petites bibliothèques d'école et de quartier. Le quart seulement des Montréalais fréquente les bibliothèques contre 69 % des citoyens de Toronto et 73% des citoyens de Vancouver.

Des efforts doivent aussi être faits auprès des familles dont les parents sont analphabètes et auprès des enfants de

milieux défavorisés. Le ministère de l'Éducation doit maintenant faire ses devoirs.

Source : *Le Devoir* 22 novembre 1999.

Lire tôt

19 % des Québécois auraient des habiletés de lecture faibles ou insuffisantes. Afin de prendre le problème à la source et dans le but de conscientiser les jeunes enfants à l'importance de la lecture, une campagne d'éveil à la lecture, «*La lecture en cadeau*» se déroulait jusqu'au 15 janvier. Les gens étaient invités à acheter un livre jeunesse et à le déposer dans un sac scellé à l'intention d'un enfant pauvre. L'enfant devra par la suite donner des nouvelles à son donateur.

Source : *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1999.

Bibliothèques et centres de documentation du Québec - Édition 2000 et 2001

Cet ouvrage de référence de plus de 96 pages fournit des informations sur plus de 600 bibliothèques, centres de documentation, archives, centres régionaux de services et associations du Québec. Vendu au prix de 44,95\$ on peut commander cet ouvrage auprès de «*Québec dans le monde*», organisme sans but lucratif se consacrant à faire connaître le Québec. Pour plus d'informations: Denis Turcotte, Québec dans le monde, Téléphone : (418) 659-5540, Télécopieur: (418) 659-4143, info@quebecmonde.com, www.quebecmonde.com.